

**EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE
ET EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT DE GRADE DE
TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^e CLASSE**

SESSION 2019

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

Rédaction d'un rapport technique portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt. Ce rapport est assorti de propositions opérationnelles

Durée : 3 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : AMÉNAGEMENT URBAIN ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 25 pages.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant.

Vous êtes technicien principal territorial de 2^e classe au service aménagement et cadre de vie de la ville de Techniville (40 000 habitants).

La ville se caractérise par un centre-ville ancien, la présence d'un quartier d'habitat collectif récent et de vastes zones pavillonnaires en périphérie.

Par ailleurs, la ville connaît une forte pression démographique, entraînant une demande importante de logements.

Dans un premier temps, votre directrice de service vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, un rapport technique sur la densification douce.

10 points

Dans un deuxième temps, elle vous demande d'établir un ensemble de propositions opérationnelles pour augmenter l'offre de logements sur la commune sans étalement urbain.

Pour traiter cette seconde partie, vous mobiliserez également vos connaissances.

10 points

Liste des documents :

- Document 1 :** « Vers des politiques publiques de densification et d'intensification douces. Intérêt, limites et opportunités : un programme de recherche et d'expérimentation du PUCA » - *Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement* - Mars 2014 - 3 pages
- Document 2 :** « La densification douce des zones pavillonnaires : formes, vécus et perspectives politiques » (extrait) - Rainer Kazig, Magali Paris – *HAL.archives-ouvertes.fr* - 12 décembre 2016 - 6 pages
- Document 3 :** « La "densification douce" en France : une première quantification » - *Le quatre pages PUCA*, n°16 - Mai 2014 - 4 pages
- Document 4 :** « Département de la Loire. La densification douce - Un nouveau modèle de développement du tissu urbain » - *Urbanisme et Habitat de la Loire* - Octobre 2015 - 4 pages
- Document 5 :** « Pourquoi et comment densifier les tissus pavillonnaires ? À propos de la densification douce » - Anastasia Touati-Morel - *PUCA* - 2015 - 2 pages
- Document 6 :** « Loi Alur et densification du tissu urbain des communes françaises, la réforme patine » - *Journaldelagence.com* - 21 janvier 2016 - 2 pages
- Document 7 :** « La transformation des quartiers pavillonnaires en question » (extrait) - Eric Charmes - *La revue foncière* - Novembre-décembre 2014 - 2 pages

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.